



Budget de l'école 2021-2022 en date du 19 novembre 2021

Voici les principales enveloppes budgétaires de l'école et les dépenses qui y sont associées.

Fonds 1

Budget régulier

Le budget régulier est constitué de ressources allouées à l'ensemble des établissements pour le fonctionnement de base, ainsi que les budgets octroyés par la CSDM afin de mettre en place des services à l'élève en vue d'atteindre les objectifs de l'institution.

- Matériel didactique
- Moyens d'enseignement
- Matériel informatique
- Reprographie
- Matériel de gestion de l'établissement (direction et secrétariat)
- Entretien ménager

Disponibilité d'environ 108 000\$ d'ici la fin de l'année.

Fonds 3

Mesures probantes et innovantes

Mesure 15015

Mesure de renforcement des ressources et pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique des élèves les plus défavorisés, dans le but de réduire les écarts entre la réussite des élèves de milieux défavorisés et celle des élèves de milieux favorisés.

Budget 485 000\$ - presque entièrement dépensé - pour services aux élèves

Disponibilité de 10 430\$ d'ici la fin de l'année

Fonds 6

Allocations supplémentaires (enveloppes dédiées du ministère de l'Éducation)

Voici un portrait sommaire des allocations données par le MEQ.

Mesure 15025 : Seuil minimal de service pour les écoles

Mesure dédiée qui vise à assurer un niveau de base de services complémentaires dans chaque école dans le but de répondre aux besoins des élèves en matière de soutien aux apprentissages, d'accompagnement et de suivi.

Budget : 316 000\$

Dépenses pour services aux élèves – solde à déterminer

École inspirante : 37 000\$

Mesure qui soutient les écoles et permet à tous les élèves d'élargir leurs champs d'intérêt et de mieux s'engager dans leur réussite éducative. Cette mesure peut être utilisée pour financer des effectifs (engager du personnel) avec la condition que ces derniers soient utilisés dans les axes d'interventions suivants : Activités physiques, Culture, Sciences, Projets particuliers, etc.

Intervention communautaire et scolaire : 20 000\$

Dépenses projets divers : à déterminer, solde à déterminer

Soutien additionnel à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire (tutorat) :

La mesure 15021 vise à assurer un déploiement de services permettant d'élargir ou de bonifier l'offre de soutien à l'apprentissage et à l'engagement scolaire afin d'appuyer la réussite éducative des élèves de tous les niveaux d'enseignement.

Budget : 40 000\$

Sorties nature & découverte

Le volet 4 de la mesure 15021 permet d'augmenter les occasions de sortir, de bouger et de profiter du plein air par des sorties éducatives en classe nature et en classe découverte pour chaque élève du primaire. La classe nature (classe rouge à l'automne, classe blanche à l'hiver et classe verte au printemps) offre aux groupes scolaires une programmation dans un environnement naturel ou d'activités de plein air. La classe découverte se déroule dans un autre environnement, souvent en milieu urbain, avec comme préoccupation la découverte d'un aspect culturel, sportif, artistique, scientifique ou historique.

Budget : 9 000\$

Bien-être à l'école

Cette mesure vise la mise en oeuvre de stratégies permettant de rehausser le niveau de bien-être à l'école des élèves et du personnel scolaire. Elle permet de soutenir les initiatives des écoles, des centres d'éducation des adultes et des centres de formation professionnelle visant le développement de facteurs de protection qui contribuent au bien-être des élèves et du personnel scolaire. Les actions soutenues par l'entremise de cette mesure s'articulent autour du développement des compétences et des facteurs de protection suivants :

- compétences sociales et émotionnelles;
- estime de soi;
- sentiment d'efficacité personnelle;

- climat scolaire;
- saines habitudes de vie et santé mentale.

Cette mesure concerne les actions déployées pour favoriser le bien-être du personnel scolaire. Elle permet de financer, notamment, le coaching et l'accompagnement des membres du personnel afin de développer leurs compétences sociales et émotionnelles et favoriser une saine gestion du stress. Elle permet également de mettre en œuvre des projets visant à favoriser le bien-être des élèves. Les dépenses admissibles concernent notamment la libération pour de la formation, l'engagement d'une ressource, la libération pour assurer la coordination du projet et l'achat de matériel. À terme, les initiatives mises en place doivent permettre de développer l'expertise des intervenants du milieu pour assurer la pérennité des pratiques éducatives en matière de bien-être à l'école et dans les centres de formation.

Budget : 8 000\$

À l'école on bouge

Elle vise à soutenir des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire pour que l'ensemble de leurs élèves soit physiquement actif.

Budget : 11 000\$

Aide aux parents

Cette mesure vise à mieux accompagner les parents des élèves de l'éducation préscolaire et de la première année du primaire. L'accompagnement offert par l'entremise de cette mesure peut inclure diverses formes de sensibilisation aux réalités scolaires

Budget : 2 800\$

Cours d'école animée et sécuritaire

Toujours dans la volonté d'offrir des milieux éducatifs de qualité, encourageant la pratique régulière d'activités physiques, la présente mesure vise à soutenir les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire, pour qu'ils rendent accessibles à leurs élèves et à la communauté des cours d'école vivantes, animées, sécuritaires, inclusives et bien entretenues

Budget : 13 800\$

Lecture à l'école

Achat de livres pour bibliothèque de classe ou d'école

Budget : 20 000\$

Sorties scolaires culturelles

Dans le but d'accroître les sorties scolaires en milieu culturel, un soutien accru est accordé aux organismes scolaires. Celui-ci s'inscrit dans la foulée de la politique culturelle du Québec *Partout, la culture* et du Plan d'action gouvernemental en culture visant notamment à améliorer l'offre de sorties et d'activités culturelles dans le parcours éducatif.

Étant donné le contexte évolutif de la pandémie et les différentes mesures sanitaires auxquelles doivent se conformer les écoles et les organismes culturels, des assouplissements pour cette mesure seront exceptionnellement autorisés pour tous les établissements scolaires ou culturels, qui seront soumis à des restrictions liées à la COVID-19 pour la durée de l'état d'urgence sanitaire.

Les allocations budgétaires de cette mesure peuvent être utilisées pour la tenue d'activités culturelles à l'école autres que les ateliers ou les résidences d'artistes déjà soutenus par le programme *La culture à l'école.*

Budget : 25 700\$

Fonds 7

Une école montréalaise pour tous

Mesure dédiée qui vise à soutenir financièrement certaines interventions dans les écoles accueillant des élèves provenant des milieux les plus défavorisés de l'île de Montréal. C'est un important levier pour assurer la réussite du plus grand nombre et réduire les écarts de réussite présent chez les élèves des milieux défavorisés. Elle vise également le développement et l'accompagnement des pratiques pédagogiques en milieu défavorisé et pluriethnique.

Disponibilité : 45 859\$

Avec le fond 7, il est possible d'engager du personnel, de libérer du personnel et d'acheter du matériel.

Fonds 8

Opération solidarité

Budget : 527 000\$

Disponibilité: environ 118 000\$

À ce montant il faut déduire des sommes pour les divers projets de l'école.

Avec le fond 8, il est possible d'engager du personnel, de libérer du personnel et d'acheter du matériel.

Fonds 4 et fonds 9

Fonds 4 : Campagne de financement, subventions, dons. **Surplus de 68 000\$ en début d'année.** Les surplus du fonds 4 sont reconduits d'une année à l'autre (ils ne sont jamais récupérés par la commission scolaire ni par Québec).

Fonds 9 : Frais facturés aux parents (cahiers, agenda), dépenses associées à des sorties : Informations à venir

Fonds 6

Service de garde

Informations à venir en janvier, suite à l'entrée des budgets de Québec et de l'utilisation du logiciel de prévision budgétaire.